

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2024

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 21 OCTOBRE 2024, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 14 octobre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 16

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLIET Gisèle, DOIX Thierry, DUC-GONINAZ Guy, VINCENZI Walter, ROUX-NOUVEL Florence, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette,

ABSENTS REPRESENTES : M. VIALLET Bruno par Mme MOLLIET Gisèle
M. BLANC Nicolas par M. FRISON-ROCHE Christian

ABSENTS: Mme HORNECKER Justine, M. MENOTTO Sylvain

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VIARD-GAUDIN Eliette

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.

- **SAISON 2024/2025 : APPROBATION DES PIDA (PLAN D'INTERVENTION POUR LE DECLENCHEMENT DES AVALANCHES) DE LA STATION D'ARECHES-BEAUFORT, ACTUALISATION DES FRAIS DE SECOURS, DES TARIFS DES TRANSPORTS SANITAIRES BAS DES PISTES AUX CABINETS MEDICAUX (AMBULANCES ET SDIS) ET DES TARIFS DE SECOURS HELIPORTES ET APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE SAF**

Le Conseil approuve à l'unanimité les différents PIDA mis à jour pour la saison hivernale 2024 /2025 (PIDA général, hélicoptère, avalancheur et Pierra Menta).

Il actualise à l'unanimité les tarifs des frais de secours applicables sur le territoire de la Commune à compter du 1^{er} décembre 2024, tout comme ceux des transports en ambulance (société ARLY AMBULANCES) entre la station et la Maison de santé d'une part et le Centre hospitalier d'autre part. S'agissant des tarifs des secours hélicoptérés (non encore connus) ils feront l'objet d'une validation lors du prochain Conseil.

➤ **VALIDATION DES DATES D'OUVERTURE DES REMONTEES MECANIKES ETE 2025 ET DES TARIFS**

Le conseil prend connaissance et valide les propositions de la SEMAB (Conseil d'administration du 7 octobre 2024) s'agissant des dates d'ouverture et des tarifs pour les remontées mécaniques pour l'été 2025. Ces dernières seront ouvertes du samedi 5 juillet au dimanche 31 août 2025 (Piapalay les mardis, Grand Mont les jeudis et dimanches).

Les tarifs proposés sont validés avec une augmentation moyenne de 3% par rapport à l'été 2024.

Le conseil valide (2 contres) ces propositions. Mme Eliette VIARD GAUDIN regrette en effet que la Télécabine du Bois ne soit pas ouverte l'été, ce, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site du Cuvy. Ce choix, fait par la SEMAB, de ne pas ouvrir la Télécabine en été est essentiellement guidé par des considérations financières.

➤ **DECISION S'AGISSANT DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE DOMAINE SKIABLE**

Le Conseil prend connaissance du projet de délibération s'agissant de la subvention d'équilibre à verser du budget général au budget annexe Domaine skiable et valide cette dernière. Il convient de développer les arguments stratégiques et financiers relatifs au fonctionnement du domaine skiable d'Arêches Beaufort (tarifs des forfaits, montant des amortissements, retombées financières et emplois générés sur le territoire en lien avec l'existence de la station...), ces éléments ayant fait l'objet de nombreux échanges avec la Chambre Régionale des Comptes lors de son contrôle en 2023.

➤ **CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR FOURNITURE DE REPAS AUX ECOLES**

Le conseil autorise M le Maire à signer les conventions avec le Conseil Départemental pour la fourniture des repas aux écoles de la commune. Mme Annick CRESSENS, Conseillère Départementale, informe les élus du projet d'atelier culinaire à Albertville (échéance 4 ou 5 ans) qui pourra fournir les repas au collège et aux écoles de la commune (en liaison froide). Il conviendra alors d'aménager notamment une salle de restauration à l'école de Beaufort et de procéder à la mise en température des repas.

Un débat portant sur l'intérêt de continuer à utiliser la salle de restauration du collège s'instaure, ce dans un souci de mutualisation des équipements et d'économies.

➤ **MANDAT SPECIAL POUR PARTICIPATION AU CONGRES DES MAIRES**

Madame Gisèle MOLLINET et Monsieur Bruno VIALLET sont mandatés par le Conseil pour participer au Congrès des Maires de France à Paris du 18 au 21 novembre 2024, les frais réels liés à ce mandat spécial étant pris en charge par la collectivité.

➤ **VALIDATION DES MODALITES DE MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT PAYANT ET DETERMINATION DES TARIFS DE STATIONNEMENT**

Après avoir pris connaissance des comptes rendus des réunions relatives à la mise en place de stationnements payants sur la commune de Beaufort et du projet de délibération relatif aux tarifs, le Conseil Municipal (1 abstention) :

-décide d'instaurer le stationnement payant, dans un premier temps, sur une partie du secteur du Planay (partie amont). Les parkings du boulevard et du bas du Planay tout comme celui de la Serraz restent en stationnement gratuit pour l'instant.

-décide la création d'une régie de recette pour encaisser les stationnements (possible par Carte Bancaire et monnaie)

- fixe les tarifs de stationnement à :
 - 1ere demi-heure gratuite
 - 1€ par heure avec un plafond de 5€ par jour
 - fixe les tarifs de forfait post stationnement (amendes) à 25 €
- Le stationnement sera payant de 8H30 à 17H.

Un débat portant sur l'intérêt de cette démarche s'engage : incitation au co-voiturage ou à l'utilisation du ski bus, amélioration de l'accueil des clients en front de neige, recettes estimées. M le maire rappelle également que cette mise en place est susceptible d'être étendue à d'autres secteurs de la commune en 2025. La police municipale créée en 2024 aura pour mission de contrôler la bonne utilisation de ces stationnements.

➤ **VALIDATION DES MARCHES DE TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA FERME DE LA CAYERE**

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres des marchés de réhabilitation de la ferme de la Cayère, le Conseil autorise M le Maire à signer les actes d'engagement ayant valeur de marchés avec les entreprises (14 lots), les travaux démarrant en printemps 2025.

Le coût des travaux est inférieur aux estimations, ce qui est une bonne nouvelle dans le contexte actuel.

M le Maire remercie la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'attribution d'une subvention de 400 000 € (étant précisé qu'il est possible de solliciter une subvention complémentaire au titre du plan forêt -usage du bois local).

➤ **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente plusieurs biens immobiliers et terrains situés à Arêches et à Beaufort.

➤ **VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC LE CEA POUR LA CARRIERE DE ROSELEND**

Ce dossier est reporté au prochain Conseil Municipal, la convention retravaillée en lien avec l'ONF n'ayant pu être communiquée aux élus.

➤ **VALIDATION DE LA REFORTE STATUTAIRE AU 01/01/2025 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSERE**

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la refonte statutaire de la communauté d'agglomération Arlysère, valide à l'unanimité les nouveaux statuts, ces derniers n'apportant pas de modification importante.

➤ **COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS**

Agriculture : réunion bilan de la saison en alpage mardi 5/11/2024 (élus, GIDA, alpagistes, Office de tourisme et police municipale)

Participation de l'école d'Arêches à la pesée des restes de cantine dans le cadre de la semaine « défi antigaspi » du 18 au 22 novembre 2024

Patrimoine culture : la consultation pour la scénographie de l'espace muséal de la Cayère est en préparation

Assemblée générale de l'association Patrimoine Beaufortain le mardi 12 novembre

Vie scolaire : réunion des 2 conseils d'écoles après la rentrée des vacances de Toussaint. Le Conseil d'administration du collège s'est réuni pour le vote du budget 2025.

Travaux :

Décision de reporter les travaux de stabilisation du glissement sous melon au printemps 2025 (au regard des conditions météorologiques actuelles), finitions des parkings au Planay

Le travail pour la préparation du PPI et des budgets 2025 va reprendre en novembre

Communication : une lettre d'infos sera préparée pour la fin de l'année 2024 et une réunion publique d'information sera proposée après le vote des budgets 2025

Sport vie associative : la réflexion relative au soutien en faveur des sportifs est en cours (1^{ere} réunion de la commission le 24 octobre),

L'assemblée générale de l'association « les petites frimousses » est prévue le jeudi 14 novembre 2024

Les 3 chorales du Beaufortain participeront au téléthon grâce à un concert donné le samedi 30/11 à 19H à l'église de Beaufort

Tourisme : échanges sur les modalités de remplacement à la direction de l'Office de Tourisme, Frédéric BLANC MAPPAZ ayant fait valoir ses droits à retraite. Suite à la décision prise au sein du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme de procéder à un recrutement en interne, la communication est en cours et la nouvelle organisation se met en place. M. Nicolas BERNARDI prendra ses fonctions de directeur début 2025.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

-Information sur les tarifs de l'eau potable, des bassins et de l'assainissement

M. le Maire présente aux élus un document relatif à ces différents sujets, notamment s'agissant de la politique tarifaire de l'eau potable qui se décline sur 3 zones au sein de l'agglomération (urbaine, rurale et touristique). Suite aux nombreuses réactions des usagers et élus, les tarifs ont été revus et lissés jusqu'en 2028.

S'agissant des bassins, leur consommation fera l'objet d'une facturation aux communes (5 élus contre dont notre Maire et 53 voix pour lors du vote au Conseil d'agglomération) à compter du 1^{er} janvier 2025. Elle se fera selon les modalités suivantes :

-facturation d'une part fixe d'un montant de 180 € par bassin, fontaine, dès la pose des compteurs, la facturation de la part sera basée sur le tarif de consommation le plus faible du territoire à partir de plus de 500 m³.

Il convient dès lors de recenser les bassins et fontaines qui sont encore utilisés et seront soumis à facturation.

-Information sur le projet de réhabilitation du bâtiment de la pharmacie

Le projet porté par la SEM 4 V dans le cadre d'un bail emphytéotique avec la commune de Beaufort prévoit 13 logements en loyer maîtrisé constitués de 6T2, 5T3 et 2 T4. Un de ces T4 sera destiné au logement partagé en convention avec l'AAB. Les travaux débuteront en janvier 2025, après obtention d'une autorisation d'urbanisme et la réception est prévue en janvier 2026. Un dossier de subvention doit être déposé avant fin décembre 2024 auprès du Conseil Départemental (avec l'aide de la MSA) pour le fonctionnement et l'animation du logement partagé.

Il conviendra de définir un nom pour ces logements : Mme Séverine VIBERT propose de solliciter la population via Beaufort actus pour obtenir des propositions.

-Projet de réhabilitation et d'extension de la Gendarmerie

Le projet porté par Arlysère agglomération entre en phase opérationnelle en janvier 2025 pour une durée de travaux de 18 mois. Pendant les travaux, les gendarmes seront logés dans différents appartements sur la commune et la structure administrative pourrait être installée dans des structures mobiles à proximité du centre technique municipal, avec un bureau en mairie de Beaufort.

- Les cérémonies commémoratives du 11 Novembre auront lieu à 10h à Arêches et 11h à Beaufort

-le Conseil d'administration du CCAS est prévu le 19 novembre 2024

-le Conseil d'administration de l'EPHAD est prévu le 28 octobre 2024

-une réunion avec la DDT au sujet des risques naturels est prévue le vendredi 15 novembre 2024

-M Laurent FILLION, directeur de la SEMAB, a fait part de son départ d'Arêches Beaufort, pour prendre la direction d'une autre station. La procédure permettant son remplacement est en cours, avec l'appui d'un cabinet de recrutement.

-Les vœux du maire et du Conseil Municipal auront lieu mercredi 18 décembre à 18H à Beaufort

Le Maire,

Mairie de Beaufort (Savoie)

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 18 novembre 2024

Prochaines séances

Lundi 16 décembre 2024

Lundi 20 janvier 2025

Lundi 17 février 2025

Lundi 24 mars 2025